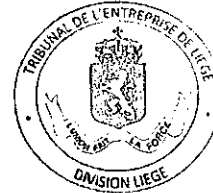


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24182252\***



**18 DEC. 2024**

**Greffe**

N° d'entreprise : **0808 693 750**

**Nom**

(en entier) : **MATHIAS VAZ & Associés**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue Saint Hadelin 17, 4600 Visé**

**Objet de l'acte : Démission**

L'assemblée est déclarée ouverte à 17 hrs, sous la présidence de Manuel VAZ qui appelle aux fonctions de secrétaire Patrice DELVAUX.

**PRESENCE**

Sont présents, les associés dont les noms suivent :

Monsieur Mathias Thierry, représentant de la SRL Bondi,  
Monsieur Vaz Manuel, représentant de la SRL Assurimmo Vaz,  
Monsieur Delvaux Patrice, représentant de la SRL D.P.A.C.,  
Madame Franssen Christelle, représentante de la SRL Cos Management,  
Monsieur Porcu Sébastien, représentant de la SRL Eleven Strategy,  
Monsieur Jacquemin Stéphane, représentant de la SRL Red Origin.

Il est décidé de ne pas nommer de scrutateurs.

L'assemblée ratifie la composition du bureau.

Le président constate que l'ensemble des parts sont représentées, et qu'il n'y a pas lieu de justifier l'accomplissement des formalités relatives aux convocations, et que l'assemblée peut délibérer valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1-démissions du poste d'administrateur ;

**CONVOCATION**

Tous les associés étant présents ou représentés, il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocations.

**DELIBERATION**

L'assemblée aborde l'ordre du jour :

L'assemblée acte la démission du poste d'administrateur des sociétés suivantes :

- 1.BONDI SRL enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0745.950.784
- 2.COS MANAGEMENT SRL enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0745.552.094

La démission de chaque société prend effet ce 29 octobre 2024, décharge leur est donnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).